

## DEFI ECO-MARMITON AIDE AU TRANSPORT DES ANIMATIONS

<b>Programme</b>	65738
<b>Bénéficiaires</b>	Collèges publics ou privés
<b>Condition(s) d'attribution</b>	Projet accepté dans le cadre fixé par l'appel à projet Défi Eco-Marmiton ; Organiser une visite d'exploitation ou d'entreprise de transformation de produits locaux avec les collégiens dans le cadre du dispositif Défi Eco-Marmiton
<b>Référence(s) décision(s) du Conseil départemental</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- BP 2019</li> <li>- Commission permanente du 20 septembre 2019</li> </ul>
<b>Détermination de l'aide</b>	<p>Subvention de fonctionnement :</p> <p>Le dispositif Défi éco-marmiton mis en place par le Département poursuit des objectifs multiples : valoriser le savoir-faire des cuisiniers des collèges tout en mettant à l'honneur les producteurs et les fournisseurs de produits locaux ; faire découvrir les métiers en lien avec l'alimentation, contribuer à mieux comprendre les interactions de l'alimentation avec l'aménagement du territoire, l'ancrage des productions agricoles, les ressources du territoire, l'économie locale, l'approvisionnement durable et de qualité.</p> <p>Ce dispositif s'adresse aux collégiens d'établissements publics ou privés, (de la 6ème à la 3ème ; aux classes de SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) ; ULIS (Unités Localisées pour l'inclusion Scolaire) ; IME (Institut Médico Educatif)) ; aux chefs cuisiniers ; aux enseignants ; aux gestionnaires ; aux infirmier(ères)... désireux de monter un projet autour des questions de l'alimentation et du développement durable en lien avec le programme scolaire pour aboutir à la réalisation d'une recette éco-responsable lors d'un concours cuisine.</p> <p>Le soutien financier porte sur les projets développés dans les classes, après candidature et acceptation du dossier suite à l'appel à projet lancé par le Département. Le projet sera constitué d'un temps de préparation avec l'équipe projet; de 3 animations avec les collégiens, en classe ou sur le terrain ; de qualifications sur le projet alimentation et développement durable et d'un concours de cuisine.</p> <p>Une subvention forfaitaire de 250 € par collège retenu à l'appel à projet Défi Eco-Marmiton est accordée pour un transport en car, permettant de réaliser des visites d'exploitations ou d'entreprises de transformation de produits locaux.</p>

<b>Modalité(s) d'attribution</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dossier retenu à l'appel à projet Défi Eco-Marmiton</li> <li>- Décision de la Commission permanente avec la liste des collègues retenus dans le cadre de l'appel à projet Défi Eco-Marmiton</li> <li>- Notification d'attribution de la subvention</li> <li>- Versement de la subvention sur présentation de la facture du transport et d'un RIB</li> </ul>
<b>Service(s) chargé(s) de l'instruction</b>	<p>Direction des Territoires, de l'Agriculture et du Développement durable  - tel : 02 43 54 72 52</p>

Mise à jour septembre 2019